



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE CORNEILLA-DE-LA-RIVIERE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2021

Conseillers en exercice : 19

Conseillers Présents : 16

Procurations : 3

Convocation : 23 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le trente novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Força Real, sous la présidence de Monsieur LAVILLE René, Maire.

Présents : M. BALANGER Jean-François, M. BARRERA Roland, Mme BATAILLE Anne, M. CLOTTE Gilles, Mme DEJARDIN Marie-Anne, M. DIUMENGE Dominique, Mme GHYS Patricia, M. LAFFORGUE Guy, M. LAVILLE René, M. LLENSE Gérard, M. LORD Stéphane, M. MARIN Philippe, Mme PAJOT Christine, Mme PROFFIT France, Mme REDO Fabienne, M. TORRENT Xavier.

Absent(s) : /

Procuration(s) :

Mme LIMOUZI Angélique donne procuration à Mme REDO Fabienne.

Mme SOLA Sylvie donne procuration à Mme BATAILLE Anne.

Mme VILA ABARCA Alexandra donne procuration à Mme GHYS Patricia.

Stéphane LORD est nommé secrétaire de séance.

042 /2021 - OBJET : BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL - DECISION MODIFICATIVE N°3

Rapporteur Dominique DIUMENGE

Il est proposé de prendre une décision modificative N°3 sur le budget principal communal afin d'équilibrer les chapitres en section de fonctionnement. En effet, suite à l'encaissement de recettes supplémentaires, issues du remboursement sur rémunération du personnel, il convient d'augmenter les dépenses (chapitre 11, 12, 65 et 66) pour un montant total de 6 682,46 €. De plus, un équilibrage doit être réalisé pour les opérations d'ordre dans les deux sections de 19 028,54 € pour les amortissements liés aux travaux.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Dépenses	
6042 Achat prestation de services	4 000,00 €	2111 Terrains nus	-19 828,54 €
		2183 Maté. de bureau /Info.	5 000,00 €
60611 Eau et Assainissement	700,00 €	2135 Instal. Génér., agen., amé. constructions	20 000,00 €
60622 Carburants	611,00 €	2313-913 Construction	-25 000,00 €
60632 Fournitures de petit équi.	1 000,00 €	165 Dépôts et cautionnements	800,00 €
60633 Fournitures de voirie	1 500,00 €	TOTAL	-19 028,54 €
6068 Autres matières et fourni.	700,00 €		
615221 Bâtiments publics	-7 000,00 €	Recettes	
615231 Voiries	9 700,00 €	2802 (040) Frais liés à la réalisation doc. urba	-1 884,17 €
		28031 (040) Frais d'études	-440,00 €
6156 Maintenance	8 000,00 €	281318 (040) Autres bâtiments publics	-483,72 €
		28182 (040) Matériel de transport	-11 775,02 €
627 Services bancaires	1 000,00 €	28041582 (040) Autres group. bâtiments et installations	-3 305,63 €
637 Autres impôts	1 000,00 €	28051 (040) Concessions et droits similaires	-1 140,00 €
6411 Personnel titulaire	2 500,00 €	TOTAL	-19 028,54 €
6451 Cotisations à l'URSSAF	2 000,00 €		
6811 (042) Amortissements	-19 028,54 €		
TOTAL	6 682,46 €		
Recettes			
6419 Remb. sur rémunération du personnel	6 682,46 €		
TOTAL	6 682,46 €		

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal valide la décision modificative N°3 présentée ci-dessus sur le budget principal 2021.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé au Tribunal Administratif de Montpellier (Espace Pitot, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex 02) dans les deux mois de son affichage après transmission en Préfecture. Elle peut aussi faire l'objet, dans le même délai d'un recours gracieux ou hiérarchique.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

A Corneilla la Rivière, le 6 décembre 2021

Le Maire
M. René LAVILLE



Accusé de réception en préfecture
066-216600585-20211207-0422021-DE
Date de télétransmission : 07/12/2021
Date de réception préfecture : 07/12/2021